

Code d'éthique

Un code d'éthique constitue d'aide-mémoire de bons comportements à adopter. Il résulte d'une réflexion collective afin de promouvoir un bon respect de son entourage et de l'environnement dans lequel nous évoluons. Ceci assurera sa pérennité tout en incitant d'autres utilisateurs à en faire autant.

Le kayakiste, lui-même, est la personne la mieux placée pour assurer sa sécurité. Il s'assure d'avoir l'équipement de base approprié. Il possède avec lui les équipements de secours et de sécurité nécessaires ainsi que les connaissances suffisantes pour s'en servir adéquatement. Il porte sa veste de sécurité en tout temps (VFI). Il planifie avec minutie ses sorties et ses expéditions. Il établit un plan de navigation et en informe un proche en cas d'urgence. Il évite de partir seul. Il est conscient de ses limites et respecte celles des autres. Il est courtois en tout temps et respecte les autres usagers. Il propose son aide à toute personne qui semble en difficulté. Il se renseigne et respecte les règlements en vigueur ainsi que la propriété privée. Lorsqu'il est sur l'eau, il évite les brusques changements de direction ; ces comportements imprévisibles dérangent la faune et peuvent surprendre les autres utilisateurs du plan d'eau. Il ne s'approche jamais à moins de 200 mètres des animaux. Il s'éloigne si les animaux observés montrent des signes de nervosité ou de panique. Il réduit bruit et vitesse à proximité des animaux. Il ne les encercle et ne les poursuit jamais. Il ne campe jamais sur des îles de moins de 60 mètres de diamètre ou celles qui abritent des colonies d'oiseaux ou de phoques. À terre, il évite les aires de nidification et les échoueries de phoques. Il ne lave jamais rien directement dans le plan d'eau. Le lavage (vaisselle, lessive et douche) se fait toujours à terre, avec un savon biodégradable. De cette façon, le sol joue pleinement son rôle de filtre. Il utilise un réchaud plutôt qu'un feu ouvert pour préparer ses repas. Sinon, il fait son feu dans la zone intertidale où la marée n'aura aucune difficulté à faire disparaître les traces. Il rapporte tous ses déchets et il s'assure, en quittant un site de camping ou d'arrêt, de ne laisser aucune trace de son passage.

Et surtout, il fait connaître ce code d'éthique.

Le Squall, club de kayak.